



SECURITY & STRATEGY N° 139

133

L'implication de la Belgique dans la cyberstratégie euro-atlantique : état des lieux et défis à relever

Estelle HOORICKX

Les cyberattaques font partie, depuis quelques années, des risques dont la probabilité de survenance est la plus élevée à travers le monde, au même titre que les catastrophes naturelles, les mouvements de migration à grande échelle, les conflits interétatiques ou

les attaques terroristes. Si la prise de conscience du danger cybernétique par l'UE et l'OTAN remonte au début des années 2000, la mise en place d'une cyberstratégie euro-atlantique en matière de défense est relativement récente. Le développement et la complexification des piratages informatiques aux retombées militaires à grande échelle rend la mission de protection du cyberspace par ces deux organisations plus difficile et ouvre la voie à de nouvelles stratégies. Pour prévenir et faire face aux cyberattaques dans un contexte de gestion de crise, les deux organisations ont depuis peu décidé de mettre en commun un certain nombre d'informations liées à la cyberdéfense, ce qui permet d'éviter la redondance des activités et capacités. La cyberstratégie euro-atlantique se heurte néanmoins à un enjeu crucial: le rôle déterminant des États dans la protection des systèmes d'information et dans la réponse stratégique à apporter en cas de cyberattaque d'un pays allié.

Évaluer la capacité d'un État à agir dans le cyberspace diffère selon les critères choisis et reste difficile. La Belgique, pays relativement mature en matière de cybersécurité, contribue activement à la stratégie euro-atlantique. Le défi actuel des autorités belges consiste à ajuster les moyens juridiques, organisationnels et techniques existants afin de disposer d'une réponse appropriée face aux cybermenaces. La présente étude comporte deux parties. La première a pour but de discerner l'impact du développement et de la complexification des piratages informatiques sur la mise en place d'une cyberstratégie euro-atlantique. Il s'agira également de déterminer le rôle joué par les États dans la stabilité du cyberspace. La seconde partie analyse la cyberstratégie de la Belgique et les défis à relever par ce pays pour remplir ses obligations euro-atlantiques en matière de cybersécurité et de cyberdéfense.